

à Monsieur le Ministre Zehnder

Entretien avec M. HOPPENOT, Ambassadeur de France,
le jeudi 29 janvier 1948, à 16 h. 30

J'ai renseigné l'Ambassadeur sur la décision prise ce matin par le Conseil fédéral au sujet de la demande d'ordre financier présentée par la France, en précisant que j'aurais préféré le voir demain, que ma communication n'avait qu'un caractère d'information et que l'aide-mémoire qui sera remis demain à ses collaborateurs aurait seul un caractère définitif. J'ai déclaré à l'Ambassadeur que l'opération de 50 millions se présentait de la manière suivante:

- 13 millions à prélever sur le crédit accordé aux Charbonnages de France,
- 15 millions à titre d'avance sur les soldes dans les banques agréées, sans que ces soldes doivent nous être cédés et constituent une garantie effective,
- 25 millions, opération de report par la Banque nationale suisse en faveur de la Banque de France au 31 mai.

Les conditions auxquelles nous subordonnons cette opération sont les suivantes:

- a) un accord rapide dans la question des nationalisations,
- b) la renonciation de la France à faire une discrimination pour le cours du franc français entre les différentes catégories de marchandises,
- c) le règlement de la question du déblocage des avoirs français en Suisse. J'ai précisé qu'il s'agissait d'une mesure que nous pourrions prendre unilatéralement après avoir informé les autorités françaises, mais que nous désirions que cette question ne donne pas lieu à des difficultés entre les deux gouvernements.

./.



à Monsieur le Ministre Zehnder

J'ai convenu avec l'Ambassadeur que M. Zehnder recevrait demain matin M. Guyon ou M. Vaidie, ou l'un et l'autre.

L'Ambassadeur m'a remercié de la compréhension du Conseil fédéral. Il informera déjà ce soir son gouvernement, en attirant son attention sur le fait qu'il s'agit d'une communication provisoire. L'Ambassadeur enverra demain l'aide-mémoire à Paris.

L'Ambassadeur m'a annoncé que le Gouvernement français avait pris la décision ce matin de retirer de la circulation tous les billets de banque français de 5000 francs, ce qui est une mesure draconienne.